## CONTRÔLE TECHNIQUE CONTRÔLE TECHNIQUE VOLONTAIRE



Nº DU PROCÈS-VERBAL (3) DATE DU CONTRÔLE NATURE DU CONTRÔLE 29/10/2025 25022167 Volontaire total (6) DÉFAILLANCES ET NIVEAUX DE GRAVITÉ (7) RÉSULTAT DU CONTRÔLE Défavorable pour défaillances majeures Groupe(s) de points contrôlés : Ensemble des points visés par l'arrêté du 18 juin 1991 modifié (8) LIMITE DE VALIDITÉ DU CONTRÔLE RÉALISÉ Non concerné par un contrôle technique volontaire Défaillance(s) majeure(s) 4.1.2.a.2. ORIENTATION (FEUX DE CROISEMENT): L'orientation d'un feu de croisement n'est pas dans les limites prescrites par les exigences, AVD,AVG. NATURE DU PROCHAIN CONTRÔLE 6.1.4.a.2. PARE-CHOCS, PROTECTION LATERALE ET DISPOSITIFS ANTI-ENCASTREMENT Non concerné par un contrôle technique volontaire ARRIERE : Mauvaise fixation ou endommagement susceptible de causer des blessures en cas de contact, ARD. IDENTIFICATION DU CENTRE DE CONTRÔLE Défaillance(s) mineure(s) N° D'AGRÉMENT : S013S485 1.1.14.a.1. TAMBOURS DE FREINS, DISQUES DE FREINS : Disque ou tambour légèrement USÉ AVG AVD (9) RAISON SOCIALE: AUTO BILAN ST VICTORET 3.3.1.b.1. MIROIRS OU DISPOSITIFS RETROVISEURS: Miroir ou dispositif légèrement endommagé ou mal fixé, D. (3) COORDONNÉES: 6.2.1.a.1. ETAT DE LA CABINE ET DE LA CARROSSERIE : Panneau ou élément Tel.: 0442889964 endommagé, ARD. 8/10 AV de l'Europe 13700 MARIGNANE (9) IDENTIFICATION DU CONTRÔLEUR N° D'AGRÉMENT: 013S1586 SIGNATURE: IDENTIFICATION DU VÉHICULE Date de 1<sup>ère</sup> mise en circulation (2) Immatriculation et pays Date d'immatriculation GP-150-BV (F) 24/05/2023 24/05/2023 Désignation commerciale Marque SANDERO DACIA (1) Nº dans la série du type (VIN) 45! Corégorie internationale Genre VP UU1DJF00X70754307 Type/CNIT Énergie

EG

## (4) KILOMÉTRAGE RELEVÉ

Document(s) présenté(s)

ABSENT

Photocopie du certificat d'immatriculation visée par un commissaire-priseur ou un huissier de justice

17057

## MENTIONS LÉGALES

- Les points de contrôle sont définis à l'annexe I de l'arrêté du 18 juin 1991 modifié.
- Les valeurs limites prises en compte correspondent aux valeurs limites applicables au véhicule contrôlé (date de mise en circulation, caractéristiques techniques).
- En cas de litige, les voies de recours amiables sont affichées dans votre centre de contrôle technique.
- Le contrôle technique d'un véhicule n'exonère pas son propriétaire de l'obligation de maintenir le véhicule en bon état de marche et en état satisfaisant d'entretien conformément aux dispositions du code de la route et des textes pris pour son application (art. 1er de l'arrêté du 18 juin 1991 modifié).
- Vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des informations nominatives vous concernant. Vous pouvez exercer ce droit en vous adressant au centre ayant édité le présent procès-verbal.

## MESTIDES DÉALISÉES ET VALFILES LIMITES CORRESPONDANTES

MESURES RÉALISÉES	ET VALEURS L	MITES CORRE	SPONDANTES		
	AVANT		ARRIERE		
	G	D	G	D	
<b>Ripage</b> (-8 à + 8m/km):	-1.6m/Km				
Dissymétrie suspension (≤30%):	3%		0%		
Forces verticales :	707daN		449daN		
Frein de service :					
Forces de freinage :	248daN	270daN	165daN	172daN	
Déséquilibre (<20%):	9%			5%	
Forces de freinage (efficacité) :	248daN	270daN	165daN	172daN	
Taux d'efficacité (≥ 58%):	73%				
Frein de stationnement : Taux d'effica	tité (≥ 18%): 29%				
Emissions à l'échappement : CO ralenti (≤ 0,3%): 0.00% CO ralenti acc	éléré (≤ 0,2%): 0.	00% Lambda (0.9	7 à 1.03) : 1.019		
Feux de croisement (-2,5% à -0,5%)	-4.0%	-4.0%			